

Communiqué relatif à l'Inspection Générale de philosophie

LE GROUPE PHILOSOPHIE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE NE COMPTE PLUS À CE JOUR QU'UN SEUL MEMBRE.

Cette situation est inédite. L'Inspection Générale de philosophie était jusqu'à maintenant composée d'au moins trois inspecteurs. Si l'on en juge par l'importance, la diversité et la somme des tâches dévolues à l'IGEN, on peut considérer que ce nombre était minimal. L'APPEP s'étonne qu'un seul Inspecteur Général, en charge d'une discipline enseignée par plus de 5000 professeurs, doive assumer l'ensemble de ces missions.

Cet affaiblissement de l'Inspection Générale intervient au moment où les chefs d'établissements reçoivent le pouvoir de contrôler pédagogiquement les professeurs. Cette nouvelle prérogative conduit à marginaliser les corps d'inspection, à séparer artificiellement les qualités pédagogiques de la maîtrise des savoirs, et à prêter aux chefs d'établissement des compétences qu'ils ne peuvent avoir, étant entendu qu'il leur est impossible de connaître ce qu'on est en droit d'attendre, dans chaque discipline, d'un professeur.

Les professeurs de philosophie ont tout intérêt à l'existence d'une Inspection forte, composée d'inspecteurs ayant l'expérience de l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales, attachée aux principes qui sont au fondement de l'école républicaine et soucieuse de défendre les professeurs de philosophie contre les pressions qu'ils pourraient subir.

L'APPEP tient également à souligner que l'existence d'une double autorité (pédagogique et administrative) est une condition nécessaire à la liberté des professeurs.